

Vie des associations/Ekambo...

Pour lutter contre la mortalité à l'accouchement

CNE
Port-Gentil/Gabon

LA présidente fondatrice de l'Association Ekambo, Désirée Singatady, vient d'installer, dans la ville de sable un bureau qui sera dirigé par Pulchérie Assingabani. Créée en 2008, Ekambo a pour credo la défense des droits de la femme. Cette année, ses membres ont inscrit dans leur action la lutte contre le phénomène en évolution de la mortalité pendant l'accouchement. Les chiffres de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) faisant état de 365 femmes décédées en 2017 au Gabon. Pour Mme Singatady, la femme a la lourde charge de donner la

vie. Elle ne doit donc pas la perdre à ce moment-là. Le bureau fraîchement installé devra vulgariser ce message auprès des femmes de l'Ogooué-Maritime pour lutter efficacement contre le phénomène. Les grossesses mal suivies sont, en partie, la cause de la mortalité maternelle, a-t-on appris. Pendant l'accouchement, il se produit deux situations, selon Mme Singatady. Il y a la "crise d'éclampsie", une affection grave survenant en fin de grossesse et qui se caractérise par un taux de sel élevé dans le sang. Ce phénomène peut plonger la femme dans un coma pendant l'enfantement et causer le décès de la mère et/ou du nourrisson. Il y a, ensuite, le diabète gestationnel, c'est-à-dire le taux



Photo : CNE

Désirée Singatady, présidente fondatrice de l'Ong Ekambo, installant la responsable du bureau local, Pulchérie Assingabani.

de sucre élevé dans le sang. Il peut, lui aussi, entraîner un coma diabétique pendant l'accouchement, a expliqué l'oratrice. Insistant sur l'importance, pour les femmes, de s'approprier les risques auxquels elles sont exposées lorsque leurs grossesses ne sont pas bien suivies. Dans le souci de toucher toutes les cibles selon leur environnement, leur culture, leur croyance ou encore le contexte économique, une approche pragmatique de la situation sera mise en place par le bureau local. Désirée Singatady a aussi évoqué la mesure de la gratuité des frais liés à l'accouchement annoncée par le chef de l'Etat, lors de son discours à la Nation du 31 décembre 2017. Elle pense qu'il s'agit d'un moyen efficace pour lutter contre la

mortalité pendant l'accouchement. La présidente fondatrice d'Ekambo n'a pas fait le déplacement de Port-Gentil les mains vides. Elle a apporté des lots de couches et de bouteilles d'eau minérale pour les nourrissons déjà identifiés; des lots de seaux pour les mamans, ainsi qu'une importante quantité d'eau de javel à répartir dans les structures sanitaires de la place, afin de désinfecter les salles d'accouchement. En quittant la ville de sable après son bref séjour, Désirée Singatady espère que son message sera relayé auprès des femmes mari-govéennes. Elle espère surtout que celui-ci contribuera à réduire significativement le taux de mortalité maternelle au Gabon.

...et "La voix des oubliés"

Entre bilan et perspectives

FAE
Port-Gentil/Gabon

EN assemblée générale annuelle, récemment, l'Ong "La voix des oubliés" a entretenu ses membres sur les actions menées en 2017, avant de tracer les perspectives pour l'avenir. Pour sa présidente, Me Solange Yenou Izolinyo, 2017 a été riche en activités. Elle a d'abord énuméré les rencontres avec 331 détenus répartis dans les cellules de Libreville, Port-Gentil, Lambaréné, Tchibanga et Mouila avant d'évoquer, dans la cité pétrolière, l'assistance et la défense de 5 détenus mineurs qui ont finalement été libérés. Tout comme l'Ong a obtenu la libération provisoire d'une détenue

séjournant en prison avec son nourrisson. Dans les autres prisons, des dossiers ont été exhumés et les procédures y relatives introduites. Mais elles n'ont pu prospérer du fait de la grève dans les tribunaux. Cette situation a eu pour conséquence d'augmenter le nombre de détenus dans les prisons du Gabon. Ainsi, en 2017, les maisons d'arrêt comptaient-elles 3364 détenus. Ce nombre avait atteint 4476 à fin avril 2018. Celui des prévenus est passé de 1984 en 2017 à 3589 en avril 2018. Dans le même intervalle, celui des femmes est passé de 30 à 97 sur la même période. Celui des mineurs de 31 à 349. L'explosion du nombre des mineurs incarcérés est due, en partie, au phénomène de consommation des stupéfiants chez les jeunes, a-t-on appris.



Photo : Sidonie Ambongilia/L'Union

Parmi les activités menées en 2017, il y a l'assistance aux enfants nés en prison.

Côté sensibilisation, l'Ong a touché 2740 personnes à Port-Gentil, notamment des élèves du lycée et collègue Raponda, du lycée français Victor-Hugo, des jeunes à l'Église du Sacré-Cœur et des parents à la même église. Les communications ont essentiellement porté sur la

consommation des drogues et les violences en milieu scolaire et la responsabilité parentale. Elle a aussi mené des actions sociales dans les prisons du Gabon, par la distribution de médicaments et bien d'autres effets, grâce à des partenariats variés. Enfin,

un programme de réinsertion des mineurs a été initié en partenariat avec la prison de Port-Gentil où un volontaire de l'Ong encadre les mineurs incarcérés dans un centre de formation et de réinsertion qui y a été érigé avec le concours de Cora Wood Gabon. Toutes ces actions et les avancées obtenues sont, hélas, insuffisantes. Les échanges avec l'assistance et les témoignages de nombreux acteurs (avocats, chefs de quartier, hommes d'église) ont permis de mettre le doigt sur de nombreux problèmes. Parmi lesquels, les cas de récidive chez les jeunes, notamment. L'autre problème concerne la garde à vue, anormalement prolongée, du fait de la grève dans les tribunaux. De 48 heures, elle va jusqu'à un mois, si ce n'est plus. Ce qui est in-

tolérable et devrait interpellé plus d'un. Au demeurant, l'année 2018 verra "La voix des oubliés" amplifier son action par diverses activités. Entre autres, la conception et la distribution d'un Guide pratique pour les mineurs; la sensibilisation des élèves par affichage sur la prévention des infractions à ne pas commettre; la vulgarisation de la Convention sur la torture et les mauvais traitements. Il y a aussi la vulgarisation de la loi sur l'assistance judiciaire, la visite des prisons de Makokou et de Koulamoutou, la formation des para-juristes pour les sensibilisations, l'achat de fournitures scolaires pour 20 mineurs détenus à la prison de Port-Gentil, etc.

Lionisme/Club Irrerou

Présidence confirmée pour Lézin Amalet

SYM
Port-Gentil/Gabon

C'EST dans un restaurant de la place que s'est tenue, récemment, l'assemblée générale du lions club Irrerou. Les travaux étaient axés sur le bilan de l'exercice 2017-2018, présenté par Lézin Amalet assurant l'intérim du président 2017. De ce bilan, on retiendra que le bureau sortant a tenu quatre réunions statutaires, autant d'assemblées générales et de conseils d'administration. Quelques difficultés rencontrées tout au long de

cet exercice n'ont pas permis au bureau local d'envoyer les rapports au bureau central, a indiqué le président intérimaire. Au nombre d'activités l'année écoulée, figurent le dépôt de gerbe de fleurs sur la tombe du regretté "lion" Simon Pierre Yeno Olingo, le soutien apporté par le gouverneur du District 403B en visite dans la capitale économique, la réhabilitation de la clôture et l'élagage des arbres dangereux à la cité Jean-Violas. Lézin Amalet s'est, par ailleurs, félicité de la bonne tenue des finances de sa structure, non sans regretter la diminution des effectifs, malgré l'arrivée, le 8



Photo : Koumou

Le président confirmé du club Irrerou (d) avec les deux nouveaux membres.

Juin dernier, de deux nouveaux membres que sont Welkom Bivili et Lawson Molevi. L'autre temps fort de cette assemblée générale est la confirmation de Lézin Amalet au poste de président du mouvement. Ce qui lui a donné l'occasion de décliner quelques actions en termes de perspectives. Avec son groupe, il prévoit des formations aux premiers secours dans les établissements scolaires de la place. Il entend également mener des actions de préservation de l'environnement et de formation des futurs membres, en plus des visites d'autres clubs.

Il a aussi rappelé que le Lions club international (dont son mouvement est membre) a pour mission de donner les moyens aux bénévoles pour servir leur communauté, de répondre aux besoins humanitaires, de favoriser la paix et de promouvoir la compréhension internationale par le biais des Lions clubs. Autrement dit, d'unir les clubs, tout en encourageant les individus animés par un esprit de solidarité à servir leur communauté sans rétribution financière, à stimuler l'efficacité et à promouvoir des valeurs morales élevées dans divers domaines.